

Sous le règne de François I^{er}, la langue française commence à se diffuser partout dans le royaume. Le roi impose l'usage du français pour unifier les textes, les lois et les peuples. Cela permet d'asseoir un pouvoir moderne tel que le veut le roi. Mais attention, chaque région parle encore son patois, sa langue régionale et ses dialectes. Comme quelques autres rois en Europe ont commencé à le faire, François I^{er} impose une formule à la fin de tous les textes royaux importants : « car tel est notre plaisir ». Par cette phrase, il montre ainsi une appropriation personnelle du pouvoir : « C'est moi, François, qui signe en mon nom. »